



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°13-14

L'an deux mille treize,
Le 21 février, à Metz

Date de convocation	29 janvier 2013
Nombre de délégués :	
+ Titulaires	37 titulaires
+ Suppléants	37 suppléants
+ Présents	19
+ vote par procuration	1

Étaient présents :

M. Jean-Paul BACHY
M. Daniel BEGUIN
M. Daniel COINCE
M. Jean-François DAMIEN
M. Bernard CUNIN
Mme Annie DAZAC
Mme Morgane PITEL
M. André DEGUIS
M. Bernard DEKENS
M. Jean-Marc FOURNEL
M. Lionel LADOUCE
M. Daniel LAURENT
M. Pierre PANDINI (qui a reçu pouvoir de M. Wallendorff)
M. Claude PHILIPPE
M. Christian BORGNIET
M. Bruno PILARD
M. Michel PORCELLI
M. Jean-Claude JACQUEMART
M. Franck TUOT

Résultat du vote

A l'unanimité

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°13-14

Objet de la délibération :

Reprise des résultats 2012

Le comité syndical de l'EPAMA, à l'unanimité, décide de procéder à la reprise des résultats de l'exercice budgétaire 2012 au budget primitif pour l'exercice 2013 de la manière suivante :

- Le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent reporté au compte 002 pour : 817 539,74 €
- Le résultat de clôture de la section d'investissement présente un excédent reporté au 001 pour : 201 618,94 €

Le Président de l'EPAMA,

Jean-Paul BACHY

